

MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance ordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 12 janvier 2015 à 19h30 au lieu ordinaire des séances, étaient présents monsieur le maire Bernard Naud, mesdames les conseillères Émilie Garneau et Carmen Marquis et messieurs les conseillers Christian Caron, Denis Beaulieu, Gaétan Falardeau et Francis Marcotte, tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Émilie Garneau n'est pas présente à l'ouverture de la séance.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

2015-01-01

Ordre du jour.

Il est proposé par M. Christian Caron
et unanimement résolu :

Que l'Ordre du jour soit adopté tel que déposé, mais demeure cependant ouvert à l'article 10 : Divers et Questions.

2015-01-02

Procès-verbal de la séance ordinaire du 08 décembre 2014

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 08 décembre 2014 soit adopté tel que déposé et lu.

2015-01-03

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2014

Il est proposé par M. Denis Beaulieu
et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2014 soit adopté tel que déposé et lu.

Mme Émilie Garneau arrive et prends son siège.

2015-01-04

Aide financière à la bibliothèque Biblio-chut!

Il est proposé par Mme Émilie Garneau
et unanimement résolu :

Que la Municipalité accorde une aide financière de 2 879.00 \$ au comité de la bibliothèque pour 2015.

2015-01-05

Aide financière à la Fabrique de Saint-Alban

Il est proposé par M. Francis Marcotte
et unanimement résolu :

Que la Municipalité accorde une aide financière de 3000 \$ à la Fabrique de Saint-Alban pour l'année 2015. Un montant de 180 \$ sera également ajouté pour l'électricité nécessaire au monument installé sur leur terrain.

2015-01-06

Adoption du règlement 228 imposant les taxes et tarifs pour 2015

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que le règlement 228 imposant les taxes et tarifs pour 2015 soit adopté
tel que déposé.

**Avis de motion du règlement 229 interdisant l'épandage durant
certains jours.**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Gaétan
Falardeau que lors d'une séance ultérieure, tenue à un jour ultérieure, le
règlement 229 interdisant l'épandage durant certains jours sera adopté.

2015-01-07

**Achat de deux habits de combats pour le service de sécurité
incendie**

Il est proposé par M. Denis Beaulieu
et unanimement résolu :

Que le service de sécurité incendie soit autorisé à procéder à l'Achat de
deux habits de combat au prix de 2740.00 \$ plus taxes.

2015-01-08

Demande d'aide financière pour la formation des pompiers

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un
service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation
pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une
qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux
municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les
compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement
en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le
Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires
ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux
organisations municipales une aide financière leur permettant de
disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir
efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des
compétences et des habiletés de base requises par les pompiers
volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de
sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Saint-Alban désire bénéficier de l'aide
financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Saint-Alban prévoit la formation de 6
pompiers (3 candidats pour le cours pompier 1 et 3 autres pour le cours
officié non urbain) au cours de la prochaine année pour répondre
efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son
territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de
la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Portneuf en
conformité avec l'article 6 du Programme.

En conséquence, il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que la Municipalité présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et que cette demande soit transmise la MRC de Portneuf.

2015-01-09

Appel d'offres 2015.01 - Achat d'une souffleuse neige

Considérant les résultats de l'appel d'offres 2015.01;

Considérant que le conseil municipal considère qu'une souffleuse d'une largeur de 32 pouces sur chenilles est plus adaptée au déneigement d'une patinoire.

Il est proposé par M. Gaétan Falardeau
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban procède à l'achat d'une souffleuse Ariens Hydropro 32 pouces auprès de Sport Plus St-Casimir, tel qu'offert dans leur soumission au montant de 3726 \$ plus taxes.

2015-01-10

Octroi du contrat de pose du nouveau plancher de la bibliothèque

Il est proposé par M. Denis Beaulieu
et unanimement résolu :

Que le conseil municipal mandate Tapis Gagnon Enr. pour l'installation du nouveau revêtement de plancher de la bibliothèque, le tout tel qu'indiqué dans leur soumission au montant de 1700 \$ plus taxes.

2015-01-11

Embauche du personnel des loisirs pour la saison hivernale 2015

Il est proposé par Mme Émilie Garneau
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban procède à l'embauche des personnes suivantes pour la surveillance de la patinoire pour l'hiver 2015 :

- Mme Marie-Pierre Bouchard
- M. Jean-Philippe Douville Trottier
- M. Olivier Naud
- M. Samuel Arcand.

2015-01-12

Appui à la ville de Portneuf

Considérant que la compagnie TransCanada Pipelines Ltd, filiale œuvrant sous le nom d'Oléoduc Énergie Est vise à transporter du pétrole brut de l'Ouest du Canada vers les marchés de l'Est du Canada, lequel projet a été déposé le 4 mars 2014 à l'Office national de l'Énergie du Canada;

Considérant que, selon nous, pour éviter les pires effets du réchauffement climatique, le Canada doit parvenir à se sevrer des énergies fossiles;

Considérant qu'il y a déjà eu des déversements accidentels à partir d'oléoducs, et que les risques d'en avoir sur leur territoire représentent une préoccupation majeure de la population dans le projet TransCanada;

Considérant qu'il y a plusieurs cours d'eau sur leur territoire, dont le fleuve St-Laurent, lesquels doivent être protégés;

Considérant qu'il n'y a aucune garantie qu'aucun déversement n'aura lieu sur leur territoire.

Il est proposé par Mme Émilie Garneau
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban informe TransCanada Pipelines Ltd et l'Office national d'énergie du Canada que le conseil municipal appuie la ville de Portneuf dans sa démarche contre le passage de l'oléoduc sur son territoire;

Que copie de la présente résolution soit transmise à la députée fédérale, madame Éline Michaud, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements, au député provincial, monsieur Michel Matte et à la ville de Portneuf.

2015-01-13

Appui au conseil d'établissement de l'école secondaire St-Marc (ESSM)

Il est proposé par M. Denis Beaulieu

Que la municipalité de Saint-Alban appui le conseil d'établissement de l'ESSM dans ses démarches pour conserver le présecondaire à l'école secondaire de Saint-Marc-des-Carrières.

2015-01-14

Demande d'autorisation a la CPTAQ pour travaux de remblais

Considérant la résolution 2014-11-07 concernant une partie du lot 4 615 753;

Considérant que cette résolution aurait contenir une mention à l'effet que la Municipalité désirait aussi obtenir une autorisation pour des travaux de remblais sur la partie de lot visée;

Il est proposé par M. Denis Beaulieu
et unanimement résolu :

D'informer la CPTAQ que la municipalité désire effectivement réaliser des travaux de remblais sur le lot cité ci-dessus et que cette demande d'autorisation doit être ajoutée à la demande globale envoyée précédemment pour lotissement et utilisation à des fins autres que l'agriculture.

2015-01-15

Inscription à la fête des voisins 2015

Il est proposé par Mme Émilie Garneau
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban reconduise sa participation à la fête des voisins pour 2015.

2015-01-16

Poste Canada

Considérant que Poste Canada nous informait récemment d'une possibilité de fermeture les samedis seulement du bureau de poste de Saint-Alban;

Considérant que plusieurs citoyens de Saint-Alban travaillent à l'extérieur et sont dans l'impossibilité de rendre au bureau de poste la semaine sur les heures d'ouvertures;

Considérant que le service des colis est de plus en plus utilisé.

En conséquence, il est proposé par M. Denis Beaulieu

et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban informe Poste Canada qu'elle est en désaccord avec la décision de fermer le bureau de poste le samedi et que si la coupure de quelques heures d'ouvertures est indispensable, Poste Canada devrait observer la possibilité de couper une autre plage horaire que la seule disponible la fin de semaine.

Bordereau de correspondance.

Dépôt du bordereau de correspondance

Solde au compte chèque, placements et solde de la marge de crédit.

En date du 12 janvier 2015, le compte chèque de la municipalité affichait un solde de 11 239.23 \$. Toujours en date du 12 janvier 2015, la municipalité avait des placements pour un montant de 30 000 \$ et le solde de la marge de crédit était à 90 000 \$

2015-01-17

Comptes à payer.

Il est proposé par M. Denis Beaulieu
et unanimement résolu :

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer :

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT \$
TROTTIER, LAURENT	5089	2 058.00 \$
HOUDE, MARIE-CLAUDE	5090	65.60 \$
COMITE DU NOEL DU PAUVRE	5091	50.00 \$
NAUD, ROBERT A (CHEV. DE COLOMB)	5092	50.00 \$
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF	5093	50.00 \$
LES ENTREPRISES ST-UBALDE	5094	50 616.30 \$
CONSTRUCTION CYM INC.	5095	81 544.87 \$
VINCENT L. DOSTIE	5096	148.48 \$
ALIMENTATION DU SABLON INC.	5097	853.26 \$
SAUVAGEAU, JEAN-PIERRE	5098	1 250.00 \$
AREO-FEU	5099	50.13 \$
BELANGER, ALAIN	5100	313.88 \$
CHAMPAGNE, MAURICE	5101	661.10 \$
CONEX	5102	970.48 \$
COOP ST-UBALDE	5103	168.42 \$
DERY TELECOM	5104	43.10 \$
DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS	5105	32.19 \$
LES ENTREPRISES ST-UBALDE	5106	26 154.47 \$
EXCAVATION C.-E. FALARDEAU	5107	5 831.69 \$
EXTINCTEUR ST-MARC	5108	40.24 \$
FQM	5109	1 351.83 \$
GARAGE J.P.NAUD & FILS	5110	623.29 \$
HAMELIN, JEAN	5111	60.60 \$
L'HEUREUX (EAU ECOLE)	5112	206.28 \$
LES HUILES DESROCHES	5113	1 204.39 \$
ICO TECHNOLOGIE (TARGET POMPIERS)	5114	89.17 \$
JOHANSEN, GUYLAINE	5115	260.00 \$
LABORATOIRE ENVIRONEX	5116	100.03 \$
MARYSE LEFEBVRE	5117	50.00 \$

LETTRAGE MICHEL DURIVAGE	5118	229.95 \$
LVM INC.	5119	44 059.16 \$
MATERIAUX AUDET	5120	2 646.23 \$
CMP MAYER	5121	405.58 \$
MRC PORTNEUF	5122	6 587.29 \$
PERRON, MARIO	5123	100.00 \$
PG SOLUTIONS	5124	8 985.29 \$
STEPHANIE POIRE	5125	13.76 \$
PROMUTUEL	5126	21 509.29 \$
INFO PAGE (PAGETS POMPIERS)	5127	271.70 \$
SERVICES MATREC	5128	643.86 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	5129	390.86 \$
TURCOTTE 1989	5130	2 216.25 \$
VILLE DE DONNACONA	5131	20.00 \$
VOHL INC.	5132	42.14 \$
SALOU, JULIE	5133	42.00 \$
ROSE-MARIE H. DOLBEC(FESTI-NEIGE)	5134	57.49 \$
PETITE CAISSE	5135	109.40 \$
CENTRE ROUTIER ST-MARC	5136	208.40 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	5137	89.41 \$
GRAPHICOLOR(AFFICHES FESTI-NEIGE)	5138	21.85 \$
EXPRESS PORTENUF	5139	32.77 \$
SOC. D'HISTOIRE DE ST-CASIMIR	5140	350.00 \$
A ÉTÉ PAYE PAR INTERNET:	DAS, Fédéral	2 288.32 \$
	DAS, Prov.	5 123.83 \$
	Hydro Québec	4 908.56 \$
	Télus	592.04 \$
	Télus mobilité	182.69 \$
	Eko	217.82 \$
	TOTAL:	140 557.23 \$
TREPANIER, DENISE	4712	474.01 \$
VINCENT L. DOSTIE	4713	792.41 \$
BLOUIN, ETIENNE	4714	532.42 \$
TREPANIER, DENISE	4715	485.96 \$
VINCENT L. DOSTIE	4716	792.41 \$
VINCENT L. DOSTIE	4717	698.36 \$
BLOUIN, ETIENNE	4718	532.42 \$
TREPANIER, DENISE	4719	482.73 \$
VINCENT L. DOSTIE	4720	792.41 \$
BLOUIN, ETIENNE	4721	532.42 \$
TREPANIER, DENISE	4722	494.62 \$
VINCENT L. DOSTIE	4723	749.97 \$
BLOUIN, ETIENNE	4724	556.48 \$
TREPANIER, DENISE	4725	488.65 \$
VINCENT L. DOSTIE	4726	749.97 \$
BLOUIN, ETIENNE	4727	556.48 \$
ROCHON, JEAN-PHILIPPE	4728	435.14 \$
CARON, CHRISTIAN	4729	305.78 \$
NAUD, BERNARD	4730	785.78 \$
FALARDEAU, GAETAN	4731	305.78 \$
GARNEAU, EMILIE	4732	305.78 \$
BEAULIEU, DENIS	4733	305.78 \$
MARCOTTE, FRANCIS	4734	305.78 \$
MARQUIS, CARMEN	4735	305.78 \$

BERTRAND, MATHIEU	4736	145.08 \$
BRIERE, JACKY	4737	145.08 \$
CHALIFOUR, YVON	4738	198.88 \$
GRONDINES, BENOIT	4739	244.53 \$
HAMELIN, FRANCOIS	4740	194.80 \$
HAMELIN, JEAN	4741	145.08 \$
HOUDE, MARIE-CLAUDE	4742	45.64 \$
LAPRISE, JEAN-PIERRE	4743	45.64 \$
LEFEBVRE, PIERRE-OLIVIER	4744	194.80 \$
LEVESQUE, ANDRE	4745	194.80 \$
MARCOTTE, DORIS	4746	149.16 \$
PERRON, JACQUELIN	4747	198.88 \$
PERRON, JOCELYN	4748	49.72 \$
PERRON, MARIO	4749	154.21 \$
RICHARD, ALEXANDRE	4750	194.80 \$
TROTTIER, MARIO	4751	99.44 \$
TOTAL:		15 167.86 \$
	GRAND	
	TOTAL:	155 725.09 \$

Divers et questions

Pas de questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée

2015-01-18

Levée de la séance

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit levée;

Le maire lève la séance à 21h00

Bernard Naud
Maire

Vincent Lévesque Dostie
directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Bernard Naud, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »